

# LA COMPÉTITIVITÉ EUROPÉENNE AU COEUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

*Luxembourg, le 2 juillet 2024* – Dans sa réunion du 1<sup>er</sup> juillet 2024, le conseil d'administration de la FEDIL a abordé la situation compétitive européenne dans les secteurs représentés par la fédération. Son analyse confirme les difficultés auxquelles plusieurs secteurs, et notamment le secteur manufacturier, font face dans un contexte, où l'Union européenne a pris un sérieux retard compétitif par rapport aux principaux espaces économiques concurrents.

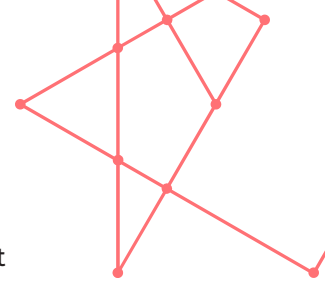
Un mois après les élections européennes et en vue de la formation de la nouvelle Commission européenne, la FEDIL lance un appel aux mesures correctrices destinées à redresser la situation compétitive et à améliorer ainsi les perspectives économiques et sociales pour l'Union.

## **POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE EUROPÉENNE**

Afin offrir une perspective d'avenir aux industries intensives en énergie, il faudra garantir l'adéquation entre l'offre et la demande d'énergie dans une logique de marché intérieur, en accélérant le déploiement des productions décarbonées et des technologies de stockage. Ainsi, pour les années à venir, le « Green Deal » devra bien tirer avantage des progrès technologiques, mais éviter une précipitation qui ne ferait qu'accélérer le mouvement de désindustrialisation sans aucun effet positif sur les émissions globales de gaz à effet de serre.

## **S'ATTAQUER SÉRIEUSEMENT À LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE**

La FEDIL considère qu'il est essentiel que la prochaine Commission européenne mette fin au tsunami réglementaire et corrige les erreurs des dernières années. Il s'agira d'améliorer la qualité de la future réglementation, entre autres, en l'inscrivant davantage dans une logique de respect des principes du marché intérieur et en anticipant les problèmes de faisabilité et de lourdeur



administrative à écarter dès la conception de la réglementation.

Une autre priorité devra être de promouvoir un cadre propice à l'innovation et à la modernisation de l'économie européenne, en agissant sur les leviers de la recherche, du transfert technologique, du financement et de l'accélération des procédures.

## **AUTONOMIE STRATÉGIQUE OUVERTE**

Compte tenu de l'ambition d'améliorer l'indépendance de l'Europe dans des domaines critiques tout en maintenant l'ouverture à la coopération et au commerce mondial, l'UE devra conclure de nouveaux accords commerciaux, dont l'approbation devrait être décidée sur le seul plan européen, la politique commerciale de l'UE relevant pour l'essentiel de la compétence exclusive de l'Union. Ceci dans un souci de garantir l'accès aux matières premières et de favoriser la localisation de chaînes de valeurs stratégiques en Europe.

Le rapport Enrico Letta sur l'avenir du marché unique, remis le 18 avril au Conseil, a déjà proposé une série d'améliorations et on serait étonné de ne pas lire un appel à l'action correctrice dans celui que Mario Draghi présentera à la nouvelle Commission sur la compétitivité européenne. BusinessEurope, au nom des 20 millions d'entreprises petites et grandes et des 40 fédérations nationales qu'elle représente, montre le chemin à suivre en proposant un "New European Competitiveness Deal" aux responsables politiques qui tiendront les rênes durant les cinq ans à venir.

## **CONTACT DE PRESSE FEDIL**

**Laurence Kayl**

laurence.kayl@fedil.lu

+352 43 53 66-617